
Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 13

Votants: 15

Séance du 06 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le six juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 06 juillet 2022, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEVIS.

Sont présents: Jean-Claude LEVIS, Jean-Louis VERDET, Rollin ROGER, Hervé SKUPSKI, François BARELLE, Mathieu CHAUDEZ, Florian DELAHAYE, Perrine COULOMB, Yannick FRESKO, Christian PLANCKE, Jean-Louis LEGRIS, Alain JESSUS, Vincent CREPIN

Représentés: Delphine DELANNOY par Jean-Claude LEVIS, Ludovic BOUHIER par Jean-Louis LEGRIS

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Mathieu CHAUDEZ

Objet: Octroi d'une subvention pour l'Ukraine - DE 2022 11

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs mois l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne.

Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensibles aux drames humains que ce conflit engendre, la commune de NEUVILLE-VITASSE tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien.

La commune de NEUVILLE-VITASSE souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Après délibération, le conseil municipal décide à la majorité : 11 pour, 2 contre (Vincent CREPIN et Jean-Louis LEGRIS), et 2 absents (Florian DELAHAYE et Ludovic BOUHIER) :

- de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, en faisant un don d'un montant de 300 € à l'Association Lambersart Kaniv Ukraine (LKU), ayant son siège à LAMBERSART, 18 Avenue de Boufflers.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Objet: Voyage des aînés 2022 - DE 2022 12

Le voyage des aînés aura lieu cette année le samedi 10 septembre, sur la Côte d'Opale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- invite donc toutes les personnes du village, âgées de 60 ans et plus,

- Donne la possibilité aux personnes extérieures d'y participer moyennant une participation financière par personne, à 70 €,

- Fixe la participation des conseillers municipaux accompagnés de leur conjoint à 70 € ou à 35 € pour une personne seule.

QUESTIONS DIVERSES :

Objet: Bilan de la Marche sur la Paix

L'association NVA, en partenariat avec les mairies de NEUVILLE VITASSE, HENIN SUR COJEUL, MERCATEL et ST MARTIN SUR COJEUL ont organisé une marché au profit de l'UKRAINE le 26 juin dernier.

Une cinquantaine de marcheurs ont participé.

Quelques personnes n'ont pas marché mais sont venues faire un don également.

Environ 700 € ont été recoltés.

Objet: Retour sur la Fête de la Musique

Le Comité des Fête a organisé la Fête de la Musique le samedi 18 juin dernier.

Très belle fête qui a réuni environ 400 personnes.

Objet: 13 et 14 juillet

L'association NVA prend le relais de la soirée du 13 juillet (soirée dansante / Karaoké / buffet froid) : sur inscription.

Le 14 juillet : cérémonie au Monument aux Morts à 11h30 avec remise des prix aux enfants de 11 ans, suivie du vin d'honneur offert par la Mairie.

Objet: Fête communale

Ouverture de la fête communale par NVA qui offre l'apéritif le jeudi 1er septembre.

Le vendredi : soirée Moules / frites à l'Alter Ego (sur réservation)

Le samedi : brocante de 11h à 18h00, La ferme au village, Exposition de voitures anciennes "Les Élégantes", manèges, restauration assurée par l'Alter Ego, Exposition à la salle des fêtes. Le soir : repas à la salle.

Le dimanche : La ferme au village, Apéritif, Javelots (14h00- 18h0)

Le lundi : repas du club des aînés, tiercé au furets.

Objet: Citystade

Plusieurs dossiers de subventions ont été déposés : en attente de retour.

Objet: stationnement Grand'Rue

Une demande a été transmise à la CUA afin de chiffrer l'abaissement des bordures franchissables (100 à 150 € le mètre linéaire) soit environ 120.000 €.

Si ce projet aboutissait, le nombre de places serait réduit.

Au regard de ces chiffres, le projet ne pourra pas aboutir prochainement (les fonds prévus par la CUA étant déjà réservés).

Objet: Préparation du Mag' 5

La commission info va prochainement commencer l'élaboration du Mag' 5.

Les sujets à aborder sont à transmettre à la commission info au plus vite.

Objet: projet d'extension de la salle le Moal

Une nouvelle réunion a eu lieu ce matin, en mairie, en présence de l'architecte ayant préparé une proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.